ANCIENS SUJETS DE BTS

BTS 2019

I. Droit des Sociétés 4 pts

- 1) Définition : apport en industrie, clause léonine. 1pt
- 2) Y a-t-il une idée de démocratie dans le fonctionnement des sociétés commerciales ? 1 pt
- 3) M. DASSOH et M. ISSOFO âgés respectivement de 41 et de 21ans veulent créer une SARL ayant pour objet la réalisation des travaux de télécommunications. Pour cela, ils disposent de 1 000 000 Fcfa fourni par le premier plus une maison dont il n'est qu'usufruitier et les connaissances en télécommunication qu'il a obtenues pendant sa formation en licence professionnelle pour le deuxième. Ils viennent alors vous consulter sur les questions suivantes :
 - a) Que signifie SARL et dans quelle catégorie de société commerciale peut-on la classer ? 1pt
 - b) Peuvent-ils valablement constituer cette société? Si oui pourquoi? si non pourquoi? 1 pt

II. Droit du Travail 4PTS

- 1. Définition: licenciement, accord collectif; 1 pt
- 2. Selon vous, le contrat de travail à durée déterminée peut-il être rompu avant son terme ? 1pt
- 3. Pour le contrat du travail, l'écrit est-ii une condition de preuve ou une condition de validité ? 2 pts

III. Droit civil 4PTS

- 1. Définition : acte d'état civil, ordonnance.1pt
- 2. Quelle différence faites-vous entre le droit et la loi.
- 3. Connaissance des principes juridiques
- a) Le principe de l'acquisition de la personnalité juridique des personnes physiques à la naissance est-il absolu ? 1pt
- b) Après avoir énoncé et expliqué le principe de la non rétroactivité de la loi, relevez en deux exceptions. 1pt

IV. Droit commercial 4 PTS

- 1. Définition : compromis, fonds de commerce. $0.5 \times 2 = 1 \text{ pt}$
- 2. L'immatriculation du commerçant au registre du commerce et du crédit mobilier est-elle une condition de preuve ou une condition de validité de la commercialité ? 1pt
- 3. Étude de cas :

Sieur Zambo loue depuis un an une boutique au marché central et souhaite voir son bail renouvelé. Renouvellement que lui refuse son bailleur.

- a. Le refus du bailleur peut-il donner lieu à une indemnité d'éviction ? justifiez. 1pt
- b. Quelle aurait été la situation si le preneur totalisait plus de 10ans d'exploitation ? 1pt

V. Éducation Civique et Éthique 4pts

- 1) Définir service public et dire à qui revient sa création. $(0,5pt \times 2 = 1pt)$
- 2) Comment reconnaitre un problème éthique? 1pt
- 3) Étude de cas : Déclaration Universelle des Droits de l'homme.
- **Art 17** : Toute personne aussi bien seule qu'en collectivité a droit à la propriété. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.
 - a) Quel est le type de liberté évoqué dans l'article ci-dessus ? (0,5pt)
 - b) Donnez deux autres types de liberté avec pour chacun un exemple. (1,5pt)

CORRIGE DROIT ÉTHIQUE BTS 2019

I. Droit des sociétés

Définition

Apport en industrie : connaissances techniques et professionnelle ou service mise à la disposition de la société par un associé 0,5pt

Clause léonine : stipulation contractuelle accordant totalité des bénéfices à un associé ou l'exonérant de la participation aux pertes / stipulation contractuelle abusive 0,5pt

- Oui dans la mesure où tous les associés participent la gestion des affaires sociales 1pt
- Sarl : société à responsabilité limitée / catégorie : société hybride 1pt
- Oui les conditions sont remplies (capital minimum 100 000f CFA) 1pt

II. Droit du travail

1. Définition

Licenciement : Rupture du contrat à l'initiative de l'employeur 0,5pt

Accord collectif: Accord conclu entre les représentants des employeurs et les représentants des travailleurs concernant quelques aspects liés au travail 0,5pt

- Oui, en cas de faute lourde, force majeurs ou accord des parties 1pt
- En principe le contrat de travail peut être verbal, toutefois l'écrit est exigé pour la validité de certain contrat de travail 2pts

III. Droit civil

Définition

Acte d'état civil : écrit établi par un officier d'état civil or sans sa responsabilité constatant les évènements importants de la vie d'un individu (mariage, naissance, décès) 0,5pt

Ordonnance : texte pris par le président de la république dans le domaine de la loi 0,5 pt

La loi : n'est qu'une source du droit qui lui en a plusieurs, la loi est toujours écrite tandis que le droit est pratique 1pt

- a. Il n'est pas absolu car la personnalité juridique doit être acquise à la conception
- b. La loi ne dispose que pour l'avenir, elle n'a point effet rétroactif c'est –à dire une loi nouvellement soulignée ne s'applique pas aux faits commis ultérieurement à son entrée en vigueur.

Exception rétroactivité des lois pénales plus douces rétroactivité en matière contractuelles, lois spécifique rétroactives 1pt

IV- Droit commercial

1. Définitions

- **Compromis**: conversation par laquelle les parties à un contrat soumettent un litige déjà né à une juridiction arbitrale 0,5 pt
- **Fonds de commerce** : ensemble des moyens permettant à un commerçant d'attirer et de conserver sa clientèle 0,5pt
- C'est une condition de preuve, la commercialité s'acquiert que par l'accomplissement d'acte de commerce natif
- a. Non, car il ne remplit pas les conditions requises par la loi (au moins 02 ans d'exploitation et une demande de renouvellement au moins 03 mois avant la fin du bail) 1pt
- b. Il avait droit à une indemnité d'éviction 1pt

V- Éducation civique et éthique

1. Définitions

- **Le service public**: est une activité destinée à satisfaire un besoin. Un besoin d'intérêt général; il a été créé par Léon DUGUIT 1pt

- Un problème est dit éthique lorsque la question levée porte atteinte à la morale, aux valeurs sociales 1pt
- a. Droit à la propriété 0,5pt
- b. Liberté d'association, liberté de culte (catholique, musulman, protestant...) 1,5pt

BTS 2020

PARTIE I: DROIT CIVIL 4pts

1) **Définitions**: Droit subjectif, droit positif. 1pt

2) Questions théoriques : à quoi renvoie le règlement come source de droit ? 1pt

3) Cas pratique

Dame KOKI est une vendeuse d'œufs au marché A le sieur plantain a malencontreusement renversé 03 alvéoles d'œufs d'une valeur de 6000FCFA, alors qu'il essayait de les déplacer pour accéder à une alvéole qui, pour lui était constituée d'œufs assez gros. La fille de dame KOKI, la nommée C, titulaire d'un BTS depuis 05 ans, assiste à la scène. Que lui dire si elle vous posait les questions suivantes :

- a. Le sieur plantain a-t-il accompli un acte juridique ou un fait juridique?
- b. Du TGI et TPI, qu'elle juridiction serait compétente pour connaitre d'un tel litige. 1pt

PARTIE II: DROIT COMMERCIAL. 4pts

- 1- **Définition**: nantissement 1pt
- 2- **Questions théoriques** : Énumérez ces éléments indispensables à l'existence du fonds de commerce. 1,5pt

3- Cas pratique

Docteur M est un chirurgien-dentiste exerçant en clientèle privée dans la ville Nlong. Aucune officine pharmaceutique existant dans la ville, il a l'habitude de vendre à ses patients des prothèses dentaires qu'il leur place ensuite, prothèse qu'il achète dans une société pharmaceutique de la place.

1) Docteur M peut-il être considéré comme commerçant ? 1,5pts

PARTIE III: DROIT DES SOCIÉTÉS. 4pts

- 1) **Définitions** : Société créée de fait, capital social. 2pts
- 2) Question théorique : Distinguez l'action individuelle de l'action sociale en droit des sociétés. 1pt
- 3) Cas pratique

Trois amis A, B et C ont décidé de créer une société commerciale dans la ville de Yaoundé. Prudents, ils envisagent de constituer une société à risque limite ;

- a) Quelle (s) société (s) peuvent-ils créer ? 1pt
- b) Comment devra être gérée la société ? 1pt

PARTIE IV: DROIT DU TRAVAIL. 4pts

- 1) définition : contrat de travail. 1pt
- 2) Question théorique : Quels sont les contrats assimilés au contrat de travail à durée déterminée. 1pt
- 3) Cas pratique

Il y a trois mois que le mandat de délégué du personnel de Mr A est arrivé à son terme. Il vient de commettre un vol de matériel dans l'entreprise et son employeur l'a immédiatement licencié.

1) comment peut-on qualifier un tel licenciement. 2pts

PARTIE V : ÉDUCATION CIVIQUE ET ÉTHIQUE 4 pts

- 1) **Définitions** : État enclavé, citoyen. 1pt
- 2) Citer deux missions régaliennes. 1pt
- 3) La diversité culturelle du Cameroun peut-elle être perçue comme un frein à la consolidation de l'unité nationale. 2pts

CORRIGE DROIT ÉTHIQUE BTS 2020

PARTIE I: DROIT CIVIL

- I- Définitions
- **Droit subjectif**: ce sont les prérogatives que le droit objectif reconnait à un individu ou à un groupe d'individus et dont ceux-ci peuvent se prévaloir dans leur rapport avec leur rapport avec les auteurs hommes en invoquant la protection des pouvoirs publics.
- **Droit positif**: c'est le droit applicable à un moment donné, dans un pays donné. Ou bien c'est le droit applicable actuellement dans un pays donné.
- II- Questions théoriques

Le règlement comme source de droit renvoie à un texte de portée général et un personnel pris par le président de la république dans le domaine qui relie exclusivement de la loi.

III- Cas pratique

- 1- Il s'agit d'un fait juridique
- 2- Étant donné que la somme querellée est de 6000F inférieur à 10 000 000F CFA, c'est le TPI qui est compétent pour connaître de cette affaire.

PARTIE II: DROIT COMMERCIAL

l- Définition

Nantissement du fonds de commerce c'est un gage sans dépossession et sans dessaisissement du débiteur commerçant.

II- Questions théoriques

Les éléments essentiels du fonds de commerce sont :

- La clientèle
- L'enseigne
- Le nom commercial
- III- Cas pratique

La profession de chirurgien-dentiste est une profession libérale en compatible avec l'exercice du commerce donc mine ce chirurgien-dentiste

Accomplit les actes de commerce par nature (acheter et revendre les prothèses dentaires ne fait pas de lui un commerçant). C'est un commerçant de fait. Cette activité est accessoire à l'activité principale, celle de chirurgien.

PARTIE III, DROIT DES SOCIÉTÉS

- I- Définitions
- **Société créée de fait**: c'est une société dans laquelle deux ou plusieurs personnes physiques ou morales se comportent comme des associés sans avoir constitué entre elles l'une des formes de société reconnue par l'acte uniforme.
- **Capital social**: c'est la réunion des différents apports faits par les associés dans une société ou bien c'est la somme totale de tous les types d'apports donnés par les actionnaires ou les associés à la société en contre partie des parts sociales ou actions (droits sociaux) lors de la création ou au moment de l'augmentation du capital.

- II- Question théorique. L'action individuelle action en réparation du préjudice ou dommages subis par un tiers ou un associé du fait des agissements fautifs du dirigeant social. action sociale action en réparation du dommage ou préjudice subi par la société du fait de la faute commise par le ou les dirigeants sociaux dans l'exercice de leur fonction
- III- Cas pratique
- 1- Ils peuvent créer soit une société anonyme, soit une société par actions simplifiées, soit une société à responsabilité limitée.
- 2- Si c'est la SA, la gestion dépend du fait que la SA peut avoir un conseil d'administration ; dans ce cas elle est gérée par un PCA assisté d'un DG ou d'un DGA le cas échant.

La SA peut ne pas avoir de conseil d'administration. Dans ce cas, elle est gérée par un administrateur directeur général qui assume les fonctions de PCA et de directeur général.

Si c'est la SAS, elle est dirigée par un seul organe, le président.

Si c'est la SARL, elle est dirigée par un ou plusieurs gérants associés ou nom.

IV: DROIT DU TRAVAIL

- I- Définitions :
- Le contrat de travail est une convention par laquelle une personne, le travailleur s'engage à mettre son activité professionnelle sous l'autorité et la direction d'une autre personne, l'employeur, en contrepartie d'une rémunération.
- II- Question théorique : Les contrats assimilés au contrat de travail à durée déterminée :
- Le contrat conclu pour un ouvrage déterminé.
- Le contrat dont le terme est subordonné à la survenance d'un évènement futur et certain dont la réalisation ne dépend pas exclusivement de la volonté des deux parties mais qui est indiqué avec précision au moment de la conclusion dudit contrat.
- III- Cas pratique

Un tel licenciement n'est pas valable donc nul et de nul effet. C'est un licenciement irrégulier puisque la loi a été violée.

PARTIE V : ÉDUCATION CIVIQUE ET ÉTHIQUE

- I- Définitions :
- État enclavé : c'est un pays sans littoral qui n'a pas de contact direct avec une mer ouverte.
- **Citoyen**: c'est une personne jouissant dans l'État dont elle relève, des droits civils et politiques, notamment le droit de vote.
- II- Question théorique : Deux missions régaliennes :
- La protection de l'intégrité du territoire sur le plan intérieur et extérieur.
- L'État doit veiller à l'éducation et à la santé de ses populations.
- III- La diversité culturelle est la multiplicité des cultures est dans un premier temps un frein à la consolidation de l'unité nationale à cause du repli identitaire des populations, le tribalisme.

BTS 2021

PARTIE I: DROIT CIVIL 4PTS

- I- Définir : Droit de propriété 1pt
- II- Question théorique

Quelles sont les parties dans le contrat de stipulation pour autrui? 1pt

III- Cas pratique

Une loi datant du 21 décembre 2015 sanctionne le vol d'une peine d'emprisonnement allant de 05 mois à 03 ans. M. Pickpoket arrêté pour vol le 20 mai 2016, sera jugé le 15 août 2016. Or une loi du 15 juin 2016 réduit la sanction de vol de 03 mois à 03 ans.

- 1- Quelle sera la loi applicable à M. Pickpoket ? 1pt
- 2- Justifiez votre réponse 1pt

PARTIE II: DROIT COMMERCIAL 4PTS

- I- Définir : Entreprenant 1pt
- II- Question théorique

Quelle est la nature juridique d'un fonds de commerce 1pt

III- Cas pratique

M. Tchinda exploite son fonds de commerce depuis le 10 juin 2014 au marché Mboppi à Douala. Peut-il prétendre au renouvellement de son contrat de bail qui expire le 30 décembre 2015 ? Justifiez votre réponse. 1pt

M. Tchinda achète les chaussures en gros et les revend. Accomplit-il un acte de commerce ? Justifiez votre réponse 1pt

PARTIE III: DROIT DES SOCIÉTÉS 4PTS

- I- Définir : Commissaire aux comptes 1pt
- II- Question théorique

Quelle est l'obligation des associés ? 1pt

III- Cas pratique

Sieur Mballa veut constituer une société commerciale. Il hésite entre la société en nom collectif et la société anonyme. Il vient solliciter vos conseils sur certains points qui le freinent dans ses investigations

- La possibilité de faire participer son conjoint à la société 1pt
- Les titres pouvant être émis par ces sociétés en contrepartie des apports et leurs caractéristiques essentielles.

PARTIE IV: DROIT DU TRAVAIL 4PTS

- I- Définir : Convention collective 1pt
- II- Question théorique

Le contrat de travail d'un étranger au Cameroun 1pt

III- Cas pratique

La société X a rompu le contrat à durée indéterminé qui le liait à Mme Bet, Délégué du personnel au sein de cette entreprise pour avoir participé à une réunion visant l'élaboration d'un mémorandum pour l'amélioration des conditions de travail des entreprises appartenant à son secteur d'activité.

- 1- Qualifiez la rupture du contrat de travail qui liait Mme Bet à la société X. 1pt
- 2- Quelle est la réparation due à Mme Bet ? 1pt

PARTIE IV : ÉDUCATION CIVIQUE ET ÉTHIQUE 4PTS

- I- Définir : Citoyen 1pt
- II- Quels sont les droits d'un citoyen? 2pts
- III- Qu'est-ce que la Démocratie ? 1pt

CORRIGE DROIT ÉTHIQUE BTS 2021

PARTIE I: DROIT CIVIL

I- Définition

Droit de propriété : c'est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue pourvu qu'on en fasse pas un usage prohibé par les lois et les règlements.

- II- **Question théorique** : Les parties dans un contrat de stipulation pour autrui :
- Le stipulant;
- Le promettant;
- Et le tiers bénéficiaire

III- Cas pratique

- 1- En vertu de sa souplesse, la loi du 15 juin 2016 sera applicable au cas de Pickpoket.
- 2- Cette loi sera applicable parce le fait juridique n'étant pas définitivement jugé, la nouvelle loi plus souple que l'ancienne, trouve application d'où la rétroactivité in mitius des lois pénales nouvelles plus douces.

PARTIE II: DROIT COMMERCIAL

- I- **Entreprenant**: c'est un entrepreneur individuel, personne physique qui, sur simple déclaration, exerce une activité professionnelle civile, commerciale, agricole ou artisanale.
- II- Question théorique

Le fonds de commerce est une universalité de fait ; il est un bien meuble incorporel.

- III- Cas pratique
- 1- Il peut prétendre au renouvèlement de son contrat de bail s'il demande renouvellement trois (03) mois avant la date d'expiration du contrat de bail
- 2- Il accomplit un acte de commerce parce qu'en tant que commerçant, il revend ce qu'il avait acheté moyennant bénéfice.

PARTIE III: DROIT DES SOCIÉTÉS

l- Définition :

Commissaire aux comptes : c'est une personne exerçant à titre libérale une profession règlementée et dont le rôle est de contrôler la régularité des écritures comptables des sociétés et la véracité de leur constatation au regard des documents qui les justifient.

II- Question théorique

L'obligation des associés c'est l'obligation aux dettes et la contribution aux pertes. Ils ont l'obligation indéfinie et solidaire.

III- Cas pratique

Dans la société en nom collectif, son épouse ne saurait y être associée à cause de la responsabilité indéfinie et solidaire. Dans la SA par contre, son épouse peut y être actionnaire car aucune restriction ne s'applique à ce sujet.

Les titres émis par société :

- SA et SAS : Actions (Cessibles et négociables)
- SNC et SCS: Parts sociales cessibles avec le consentement unanime des associés sauf stipulation contraire pour ce qui est de la SCS
- SARL: parts sociales librement cessibles entre associés mais au profit des tiers, il faut le consentement de la majorité des associés non cédant.

PARTIE IV: DROIT DU TRAVAIL

I- Définition :

Convention collective : c'est un accord professionnel entre les représentants des travailleurs et ceux des employeurs ou ceux des syndicats soit d'un groupe d'entreprises d'une ou de plusieurs

branches d'activité ou de plusieurs syndicats et dont l'objet est de réglementer l'ensemble des matières relatives aux conditions de travail et d'emploi ainsi que les garanties sociales des travailleurs.

II- Question théorique :

Le contrat de travail d'un étranger au Cameroun doit être d'une durée de 02 ans renouvelables et pour être valable, il doit être écrit et visé par le ministre du travail et de la sécurité sociale.

III- Cas pratique

- 1- Ce licenciement est abusif car ce motif n'est pas valable.
- 2- Les droits à la réparation de Mme Bet : indemnité de licenciement ; indemnité de préavis ; congé payé ; dommages et intérêts ; le certificat de travail.

PARTIE V : ÉDUCATION CIVIQUE ET ÉTHIQUE

I- Définition :

Citoyen : c'est toute personne qui jouit au sein d'un État des droits civiques et politiques nommant le droit de vote.

II- Question théorique

Les droits d'un citoyen :

- Le droit de vote;
- Droit à l'éligibilité ;
- La liberté d'expression ;
- Le droit au respect de la vie privée;
- La liberté de pensée, de conscience et de religion ;
- Le droit à la vie, la liberté et à la sécurité

III- Cas pratique

La démocratie est un système dans lequel le peuple (citoyens) exerce sa souveraineté de façon directe lorsqu'ils adoptent eux-mêmes les lois et décisions importantes et choisissent eux-mêmes les agents d'exécution généralement révocables.

BTS 2022

PARTIE I: DROIT CIVIL 4PTS

- I- Définir : Loi ; Droit réel 1pt
- II- Question théorique

Pourquoi dit-on que le règlement doit être conforme à la loi ? 1pt

- III- Cas pratique
- M. X a pris le bail depuis mai 2015 un local appartenant à M.Y. Depuis janvier 2017, M. X ne s'acquitte plus de ses obligations locatives. M. Y aimerait savoir :
- 1- S'il peut sur le fondement de la loi $N^{\circ}2016/010$ du 12 juillet 2016 portant code pénal le poursuivre pour filouterie de loyer. 1pt
- 2- S'il est créancier ou débiteur dans la relation qui le lie à son locataire M. X. 1pt

PARTIE II: DROIT COMMERCIAL 4PTS

- I- Définir : Fonds de commerce, Commerçant 1pt
- II- Question théorique

Quelle est la différence entre clientèle et l'achalandage? 1pt

III- Cas pratique

R est commerçant au marché Mokolo, il achète régulièrement sa marchandise auprès de M. Mi, son fournisseur en vue de les revendre. Il exploite son activité dans les locaux appartenant à M. Frank

avec qui il a conclu un contrat de bail pour une durée de 03 ans. À trois mois de l'expiration du contrat, il sollicite de son bailleur un renouvellement.

- 1- Y a-t-il acte de commerce dans ce texte ? Si oui lequel ? 1pt
- 2- Son bailleur est-il contraint de renouveler son contrat de bail? 1pt

PARTIE III: DROIT DU TRAVAIL 4PTS

- I- Définir : Lock-out, Contrat à durée déterminée par assimilation 1pt
- II- Question théorique

Établir la distinction entre le licenciement irrégulier et le licenciement abusif. 1pt

III- Cas pratique

Le 27 mars 2017, KA est surpris par KB en flagrant délit de vol au domicile de BB, patron de la société Gogo Gadget. Ce dernier qui cherchait jusque-là un gardien de nuit somme alors KA de conclure avec lui un contrat de travail sinon il le dénoncera à la police. Sous menace de cette dénonciation, KA n'a pas de choix et le contrat est verbalement conclu. Neuf mois plus tard, il en a marre et veut s'en aller.

Il vous consulte sur le point de savoir si un tel contrat peut être annulé en s'appuyant sur :

- Le fond. 1pt
- La forme 1pt

PARTIE IV: DROIT DES SOCIÉTÉS 4PTS

- I- Définir : Société ; Dividende 1pt
- II- Quelle est la différence entre la dissolution et la liquidation ? 1pt
- III- Cas pratique

Serge Raoul et Roméo ont mis sur pieds une société en nom collectif. Donald, âgé de 18 ans et riche héritier, voudrait également être associé dans la même société mais les autres associés le découragent dans son initiative.

- 1- Quelles sont les caractéristiques d'une société en nom collectif? 1pt
- 2- Les autres associés ont-ils raison de s'opposer à l'initiative de Donald ? 1pt

PARTIE V: ÉDUCATION CIVIQUE ET ÉTHIQUE 4PTS

- I- Définir : État ; Citoyen 1pt
- II- Question théorique

Donnez les critères de distinction entre Droit et Morale. 1pt

- III- Donnez:
- Deux exemples de services publics 1pt
- Deux exemples de biens publics 1pt

CORRIGE DROIT ÉTHIQUE BTS 2022

PARTIE I: DROIT CIVIL 4PTS

I- Définitions :

- **Loi** : texte de portée générale et impersonnel voté par le parlement et promulgué par le Président de la République
- **Droit réel** : c'est le droit d'une personne pour une chose.

II- Question théorique

Le règlement doit être conforme à la loi parce que dans l'ordre juridique interne, les règlements sont inférieurs à la loi ; donc c'est la loi qui engendre le règlement. S'il n'est pas conforme à la loi il est inefficace.

III- Cas pratique

- 1- Il ne saurait le poursuivre en pour filouterie de loyer parce que la loi nouvelle ne dispose que pour l'avenir elle n'a point d'effet rétroactif. Cette loi ne saurait s'appliquer au bail conclu avant son entrée en vigueur. Elle n'est pas rétroactive.
- 2- Mi est créancier dans cette relation parce qu'il revendique le paiement de son loyer.

PARTIE II: DROIT COMMERCIAL 4PTS

I- Définitions :

- Fonds de commerce : ensemble de moyens permettant aux commerçants d'attirer et de de conserver sa clientèle
- **Commerçant**: c'est celui qui fait de l'accomplissement d'acte de commerce par nature sa profession.

II- Question théorique

La clientèle se sont des personnes qui s'approvisionnent habituellement chez un commerçant ou qui ont signé avec lui un contrat d'approvisionnement alors que la chalandage représente les clients de passage qui achètent à cause de l'emplacement favorable du fonds de commerce.

III- Cas pratique

- 1- Il y a des actes de commerce par nature :
- Achat pour la revente ;
- Les opérations de location des immeubles
- 2- Il est contraint de renouveler son bail parce qu'il a demandé renouvellement dans les délais c'est-à dire trois mois avant la date d'expiration du bail.

PARTIE II: DROIT DU TRAVAIL 4PTS

I- Définitions :

- **Lock-out** : c'est la grève patronale (fermeture temporaire de l'entreprise par l'employeur).
- **Contrat à durée déterminée par assimilation**: c'est un contrat dont le terme est subordonné à la survenance d'un évènement futur et certain dont la réalisation ne dépend exclusivement de la volonté des deux parties mais qui est indiqué avec précision au moment de sa conclusion.

II- Question théorique

Le licenciement abusif c'est un licenciement fondé sur un motif inexistant, fallacieux, bizarre. Alors que le licenciement c'est celui fondé sur la violation de loi. Par exemple licencier un Délégué du personnel sans l'autorisation de l'inspecteur du travail.

III- Cas pratique

- 1- Sur le fond le contrat peut être résilié/annulé puisqu'il y a aucun fondement légal.
- 2- Sur la forme le contrat peut être résilié/annulé puisque tout travailleur est libre de démissionner.

PARTIE IV: DROIT DES SOCIÉTÉS 4 PTS

I- Définitions :

- **Société:** la société est créée par deux ou plusieurs personnes qui conviennent par un contrat d'affecter des biens en nature ou en numéraire à une activité en vue de partager le bénéfice ou l'économie.
- **Dividende** : c'est une part de bénéfice d'une société privée versé à chaque actionnaire.

II- Question théorique

La dissolution c'est le fait de mettre un terme à la vie d'une société alors que la liquidation c'est l'opération qui consiste au règlement de l'actif et à l'apurement du passif d'une société dissoute.

III- Cas pratique

- a- Une société en nom collectif est celle dans laquelle tous les associés répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales. En plus ils doivent être des commerçants et avoir la capacité d'exercer le commerce.
- b- Les autres associés ont raison de s'opposer à l'initiative de Donald puisqu'il est non émancipé (il n'a pas la capacité commerciale)

PARTIE V: ÉDUCATION CIVIQUE ET ÉTHIQUE 4 PTS

- I- Définition :
- État: entité juridique souveraine. Ou bien c'est un ensemble constitué d'une population, d'un territoire et d'un gouvernent.
- **Citoyen :** c'est une personne qui jouit dans l'État dont il relève des droits civils et politiques notamment du droit de vote.
- II- Distinction Droit/Morale:
- Le droit découle de la volonté des gouvernements alors que la morale provient de la conscience individuelle ou collective.
- La sanction de la violation de la règle de droit est matérielle, immédiate; elle se manifeste par l'emprisonnement, les paiements des amendes et dommages et intérêts alors que la sanction de la violation d'une règle morale est punie au niveau de la conscience individuelle (remords, regrets).
- III- Deux exemples de :
- Services publics : l'État, les collectivités territoriales décentralisées ;
- Biens publics : la route, les bancs publics

BTS 2023

PARTIE I: DROIT CIVIL 4PTS

- I- Définir : Enrichissement sans cause, Obligation 0.5x2=1pt
- II- Questions théoriques

Expliquez la maxime « Le pénal tient le civil en l'état » 1pt

III- Cas pratique

Tamo vient vous pour savoir:

- 1- S'il est tenu de réparer la toiture de son voisin qu'une branche de son avocatier a endommagé suite à une rafale de vent suivie de fortes pluies. 1pt
- 2- S'il est tenu de faire soigner la blessure du fils de son voisin que son chien a mordu. 1pt

PARTIE II: DROIT COMMERCIAL 4PTS

- I- Définir : Indemnité d'éviction, Clause attributive de juridiction 0.5x2=1pt
- II- Question théorique

Citer quatre actes de commerce 0.25x4=1pt

III- Cas pratique

Dame Danke, cultivatrice domiciliée à Bafang signe un contrat avec l'hôtel Sawa pour la livraison régulière des carottes. Le dernier article du contrat stipule que « tout litige né dans l'exécution du présent contrat sera tranché par sieur Fopa, un Conseil juridique de la place ».

- 1- Définir Acte de commerce 1pt
- 2- Qualifier l'acte passé par Dame Danke et l'Hôtel Sawa 1pt

PARTIE III : DROIT DES SOCIÉTÉS 4PTS

I- Définir : Objet social, Part sociale 0.5x2=1pt

II- Question théorique

Disserter sur les procédures prévues en cas de dysfonctionnement des sociétés 1pt

III- Cas pratique

Édith, Philippe et Julie sont trois amis qui veulent constituer une société dont l'objet sociale sera la vente des appareils électroménagers. Les fonds proviennent d'Édith et de Julie, tandis que Philippe apporte son expertise.

- 1- Quelle est la forme de société qu'ils peuvent créer ? 1pt
- 2- Donner la nature des apports effectués par chaque associé. 1pt

PARTIE IV: DROIT DU TRAVAIL 4PTS

- I- Définir : Faute lourde, Délégué du personnel 0.5x2=1p
- II- Question théorique

Un salarié peut-il être licencié pour son appartenance à un syndicat ? 1pt

III- Cas pratique

La grossesse de madame Kougang, employée au sein de la B&H est presque à terme. Selon les prévisions de son Médecin, l'accouchement devrait avoir lieu le 10 mars 2001 c'est-à-dire dans 06 mois. Elle voudrait à cet effet savoir :

- 1- À quel moment elle pourra bénéficier de son congé de maternité et quelle sera la durée de celui-ci ? 1pt
- 2- Si pendant son congé de maternité, son employeur continuera à lui payer son salaire. 1pt

PARTIE V: ÉTHIQUE ET ÉDUCATION CIVIQUE 4PTS

- I- Après avoir défini Éthique, dire comment on désigne l'éthique propre à un métier 1pt
- II- Indiquer quatre branches de l'éthique 1pt
- III- La jouissance de non liberté est-elle absolue ? Justifiez votre réponse à l'aide de trois éléments 1pt
- IV- Donnez brièvement le rôle joué par l'éthique dans la société. 1pt

CORRIGE DROIT ÉTHIQUE BTS 2023

Partie I: Droit Civil

I- Définitions :

- **Enrichissement**: sans cause, c'est l'enrichissement d'une personne en relation directe avec l'appauvrissement d'une autre personne sans qu'il n'y ait un fondement légal.
- **Obligation**: c'est le lien de droit unissant deux personnes en vertu duquel l'une, le créancier est en droit d'exiger de l'autre, le débiteur, une prestation ou une obtention.

II- Question théorique

Le criminel pénal tient le civil en l'état signifie que l'action peut être exercée en même temps que l'action publique devant la même juridiction lorsque les deux résultent des mêmes faits. Elle peut aussi être exercée séparément de l'action publique. Dans ce cas, la juridiction saisie de l'action civile sursoit à statuer jusqu'à la décision définitive sur l'action publique.

III- Cas pratique

- 1- En vertu de l'Art. 1324, C. Civ sur la responsabilité du fait des choses et des animaux dont on a la garde, Tamo est tenu de réparer la toiture du voisin que la branche de son arbre a endommagé.
- 2- Toujours en vertu de la responsabilité des animaux dont on a la garde, il est tenu de faire soigner la blessure du fils de son voisin que son chien a mordu.

Partie II: Droit Commercial

I- Définitions :

- **Indemnité d'éviction** : compensation financière versée au locataire, commerçant par le bailleur lorsque ce dernier résigne le bail commercial ou refuse le renouvellement du bail.
- **Clause attributive de juridiction** (ou de compétence) : c'est celle qui permet de désigner la juridiction compétente en cas de litige.

II- Question théorique

Acte de commerce par nature, acte de commerce par la forme, acte de commerce par accessoire, acte de commerce mixte

III- Cas pratique

- 1- Acte de commerce : c'est celui par lequel une personne s'entremet dans la circulation des biens qu'elle produit ou achète ou par lequel est fourni les prestations de service avec l'intention d'en tirer profit.
- 2- C'est un acte de commerce.

Partie III : Droit des Sociétés

- I- Définitions :
- **Objet social** : c'est l'activité future que la société commerciale entend exercer, ou ensemble des activités déterminé par les statuts qu'une société peut exercer.
- **Part sociale** : titre qui peut être déterminé par un Associé d'une société commerciale qui n'a pas le statut de Société par Actions.

II- Questions théoriques

En cas de dysfonctionnement des sociétés commerciales, on distingue deux procédures : la procédure d'alerte et l'expertise de gestion.

III- Cas pratique

- 1- La forme de société peut être soit par actions simplifiées soit la société en nom collectif soit la société en commandité simple.
- 2- La nature des apports
- L'apport des fonds par Édith et Philippe apport en numéraire
- L'apport en expertise par Julie c'est l'apport en industrie

Partie IV: Droit du Travail

I- Définitions :

- **Faute lourde** : faute qui rend intolérable le maintien des relations de travail et entraîne le licenciement immédiat du travail sans préavis.
- **Le Délégué du personnel** : c'est un salarié spécial de l'entreprise élu dans les entreprises où sont habituellement employés au moins 20 employés.

II- Questions théoriques

En vertu de la liberté syndicale dont jouit le salarié, il ne peut pas être licencié pour son appartenance à un syndicat sinon il s'agirait d'un licenciement abusif.

III- Cas pratique

- 1- Elle pourra bénéficier de son congé de maternité à soit 4 semaines avant l'accouchement soit à partir du 09 février 2001.
- 2- Pendant son congé de maternité, l'employeur ne lui paiera plus son salaire puisqu'elle recevra de la CNPS une indemnité journalière.

Partie V : Éducation civique et éthique

- 1- L'éthique c'est la philosophie morale où science qui étudie la morale
- L'éthique propre à un corps de métier c'est l'éthique professionnelle ou la déontologie.
- 2- 4 branches de l'éthique :
- L'éthique appliquée

- L'éthique normative ;

- La métha-éthique

- L'éthique médicale
- 3- La jouissance de nos libertés est une réalité ou un droit réel ; mais cette jouissance est liberté par le respect des lois et des règlements.
- 4- Le rôle joué par l'éthique dans la société est de déterminer les valeurs qui constituent les raisons d'agir acceptables par l'ensemble de la société des hommes. L'idéal de pratique et au niveau particulier par les personnes et les groupes touchés par une décision.

Bonne chance !!!